

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Ohada : les procédures de recouvrement de créances expliquées

Georges-Maixent NTOU-TOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

UN atelier à l'attention des magistrats, avocats, enseignants de Droit, juristes d'entreprises, conseils juridiques, greffiers, huissiers et autres étudiants en droit s'est tenu samedi dernier au Palais de justice de Libreville. Axée sur les procédures simplifiées de recouvrement des créances en Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), la rencontre a été riche en enseignement, tant "le recouvrement des créances constitue une procédure capitale pour l'équilibre des économies", a souligné Sophie Ndinga, présidente de la commission nationale Ohada Gabon.

Étaient donc rappelés lors des échanges de samedi dernier, les mécanismes pour permettre de répondre aux besoins d'efficacité, de célérité et de simplicité dans le recouvrement de créances. De l'exposé de César Apollinaire Ondo Mve, président de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA), on retient, à propos de l'in-

jonction de payer (partie intégrante de la procédure de recouvrement de créances), que le contexte dans lequel est rendue une ordonnance d'injonction de payer est marqué par des réalités comme le dualisme juridictionnel. Concrètement, au niveau du tribunal, deux juridictions gèrent le contentieux de l'injonction de payer.

D'un côté, le tribunal, juridiction compétente, et de l'autre, le président du tribunal, juridiction habilitée à déclencher le processus d'injonction de payer. De même, concernant la compétence, celle d'attribution est en principe le tribunal de commerce pour les pays qui en disposent. Dans l'ensemble, les participants sont sortis satisfaits des connaissances re-

étaient donc rappelés lors des échanges de samedi dernier, les mécanismes pour permettre de répondre aux besoins d'efficacité, de célérité et de simplicité dans le recouvrement de créances.



Les intervenants lors du séminaire sur les procédures simplifiées Ohada de recouvrement des créances.

## Angola : 3 000 milliards de francs récupérés

Jean MADOUA  
(Source : Ecofin)  
Libreville/Gabon

L'ÉTAT angolais a réussi à récupérer plus de 5 milliards \$ (3000 milliards de francs) de fonds détournés, depuis le début de cette année. C'est ce qu'a annoncé cette semaine, l'agence de presse Reuters, citant Francisco Queiroz, ministre angolais de la Justice.

D'après le responsable, plus de 3 milliards \$ de l'argent récupéré ont été détournés du fonds souverain angolais, un organisme doté d'une capacité financière de 5 milliards \$ et géré au cours des dernières années par Jose Filomeno dos Santos. Depuis une semaine, celui-ci fait d'ailleurs

l'objet d'un procès concernant une escroquerie ayant permis de détourner 1,5 milliard \$ d'argent public.

Dès son arrivée au pouvoir en 2017, le président Joao Lourenço a lancé une vaste campagne de lutte contre la corruption, qui a entraîné l'éviction de nombreux membres de l'ancien régime, telle que Isabelle dos Santos, fille de l'ancien président Eduardo dos Santos et ancienne présidente de la société pétrolière d'État, Sonangol.

D'après le ministre Queiroz, les autorités ont entamé des négociations avec de nombreuses institutions financières pour le rapatriement des fonds détournés sous l'ancien régime.

### RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Le Cabinet PwC au Gabon, désireux de renforcer son service des ressources humaines, recherche un candidat ayant des compétences pour assurer les missions suivantes :

- Application de la stratégie et de la politique des ressources humaines de la Firme ;
- Gestion du personnel ;
- Application de la politique de recrutement et de gestion des carrières suivant les règles de la Firme ;
- Management des relations sociales et de la communication interne ;
- Supervision et/ou gestion de la paie ;
- Mise en place de procédures en matière sociale.

Le candidat recherché devra être titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (Bac+5 minimum) en Gestion des ressources humaines et devra justifier d'une expérience de cinq (5) ans minimum à un poste similaire occupé au Gabon.

Le candidat devra, en outre, présenter les qualités suivantes :

- Capacité à identifier les priorités stratégiques et opérationnelles ;
- Excellentes qualités managériales et de communication ;
- Capacités à anticiper et à résoudre les problématiques posées ;
- Rigueur ;
- Dynamisme ;
- Maîtrise du pack Office (Word, Excel, Power Point, etc.).

Les dossiers de candidature devront comporter :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une photo d'identité couleur ;
- Une copie du diplôme susvisé.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi sont invitées à déposer leur dossier de candidature ou à l'envoyer par email aux adresses suivantes, en précisant la référence :

Cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Legal  
Rue Alfred Marche, B.P. 2164, Libreville  
Téléphone : 011.76.23.71 Fax : 011.76.59.53  
Email : recrutement.gabon@ga.pwc.com  
Références : recrutement RH

La date limite de dépôt est fixée au 30 décembre 2019